

Vieillir, l'autonomie par l'entraide, jusqu'où ?

Qui parle ?

Ce qui va suivre n'est pas issu d'un travail scientifique ni formulé selon les standards de la recherche académique. Ce sont les interrogations d'une femme qui trouve dans l'Association Hal'âge un lieu où exprimer et faire résonner/raisonner ses propres questionnements sur la façon d'être « vivante jusqu'à la mort » selon l'expression de P Ricoeur, et ce, en les partageant avec d'autres qui souhaitent, elles aussi « mourir vivantes ».

Commencer en m'autorisant quelques arrangements :

*- je parlerai plutôt du vieillir que de la vieillesse ; penser un processus plutôt qu'un état.
- je procéderai en partageant mes nuages de mots : j'ai pris chacun des termes de la réflexion du jour **Vieillir, autonomie, entraide** et ai noté ce que chacun évoque, spontanément, en vrac. Derrière chaque mot d'autres mots arrivent, se précisent les uns les autres, se contredisent parfois, se nuancent. Une pluralité de sens à agencer, des complexités à articuler, des questionnements à faire émerger, ce sera une manière d'introduction*

Vieillir, plutôt que vieillesse.

Le mot de vieillesse, convoque des images le plus souvent dévaluées par rapport aux images de forme physique, beauté, efficacité et performance socialement dominantes.

Vieillir, c'est un processus dont on fait l'expérience, c'est à la fois perdre, s'amenuiser, ralentir mais, sauf accident, cela se fait lentement. Les vieilles et les vieux font nombre mais c'est chacun qui vieillit.*

Et à y faire plus précisément attention on s'aperçoit que les mots du nuage, vont souvent par paires : on s'amenuise mais on s'enrichit, on s'allège mais on accumule, on abandonne et on est abandonné sans toujours parvenir à s'abandonner.

L'expérience du vieillir c'est se reconnaître comme le/la même malgré les contradictions, les incertitudes ; c'est demander aux autres d'être reconnu.e dans son identité, dans sa continuité au-delà de l'image que l'on donne ; c'est ne pas être réduit.e à ses pertes mais perçu.e comme une ressource.

Vieillir et continuer à dire Je, à dire Nous et à être entendu.

**si on ose employer ces mots, remplacés dans les discours par une riche palette d'euphémismes, on voit combien il choque et ne semble pas recouvrir la grande diversité des plus de 60, 70, 80, 90, 100 ans*

L'autonomie, c'est le droit pour l'individu de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet ; c'est l'équivalent de la liberté et la liberté suppose qu'il y ait une alternative ; donc **un choix**.

Dans l'objet de la RAP, de quelle autonomie parle-t-on ? de l'autonomie de qui ?

- *de l'autonomie de la personne qui reçoit de l'aide ... ne devient-elle pas dépendante de celui qui la lui accorde ?*
- *de l'autonomie de celui qui apporte l'aide ... celui-ci ne devient-il pas dépendant de son engagement à aider ?*
- *de l'autonomie des vieilles et des vieux dans leur environnement : le bâti, l'urbanisme, les dispositifs d'aide sociale, les infrastructures territoriales ...*

L'autonomie de la personne ou du groupe ne serait-elle pas dépendante de l'écosystème matériel, social, légal, culturel dans lequel elle ou il vit ?

Et puis comment évalue-t-on de l'autonomie d'une personne ? Au fur et à mesure de l'avancée en âge et des pertes qui y sont souvent associées, il y a comme une injonction à l'autonomie (voir les questionnaires APA) : c'est la mesure codifiée et chiffrée du degré d'autonomie de la personne qui, non seulement lui ouvre ou non des droits mais finit aussi par justifier la dépossession de la personne

du droit de décider par et pour elle-même. Et par là, de perdre son statut de citoyenne et sa dignité civique.

L'entraide qui n'est pas l'aide

Aider, c'est ajouter, apporter de la force

C'est assister, épauler, soutenir, secourir, soulager ...

C'est une action qui correspond au **besoin** de pallier une faiblesse, un manque, une incapacité.

L'aide peut être introduite à partir d'une demande, d'une situation qui ouvre à des droits ou être offerte spontanément : on devance une demande parce que l'on est serviable.

Il y a donc des aides socialisées (prestations) et des aides spontanées (interrelationnelles, familiales, de voisinage) ; quelque-elles soient, elles créent du lien social.

N'y a-t-il pas quelque chose de différent dans l'**entraide** et quelque chose qui ne se limite pas à la serviabilité et au « care » ? N'y a-t-il pas l'idée d'un projet collectif, d'une création commune. N'y a-t-il pas une **envie**, une volonté partagée ? **S'entraider**, c'est effectuer un travail, mener une action conjointement, à plusieurs ; c'est le fait d'agir en commun dans des logiques socialisées.

Il se faut entraider

C'est la loi de nature J de la Fontaine

adage repris autrement par Servigne et Chapelle dans L'entraide, l'autre loi de la jungle « il flotte [sur la jungle] un entêtant parfum d'entraide »

Il y a dans l'entraide, l'énergie à entreprendre et la joie à réaliser quelque chose que l'on n'aurait ni entrepris ni réalisé (ni même rêvé) seul. Il y a la reconnaissance de compétences et d'aptitudes complémentaires dans leur diversité. Il y a l'expérience d'une serviabilité mutuellement profitable, qui passe par la définition démocratique des rôles et des normes, définition indispensable à l'élaboration et à la conduite du projet commun. (cf la construction de la grange amish dans le film Witness et plus généralement l'organisation du travail dans les sociétés paysannes traditionnelles).

A la différence de la relation d'aide qui risque de créer des débiteurs et des créanciers, l'entraide ne créerait-elle pas des égaux ... en dignité.

Ce rapide balisage permet d'entrevoir l'étendue du champ que doit explorer la RAP et ses artisans et de mettre à l'épreuve l'affirmation apparemment paradoxale d'Edgar Morin : « plus un système vivant est autonome plus il est dépendant à l'égard de l'écosystème »